INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 29 novembre 2022**

**INFOS MACRO**

* Les marchés actions européens ont clôturé sur une note contrastée. Le CAC 40 a grappillé 0,06% à 6 668,97 points et l'EuroStoxx50 a cédé 0,06% à 3 933,23 points. La tendance était négative à Wall Street avec un Dow Jones qui perd 0,42%, vers 17h30.
* La perspective d'un assouplissement des restrictions sanitaires en Chine a été bien accueillie sur les marchés après les multiples manifestations du week-end contre la politique anti-covid du gouvernement de Pékin. Un mouvement d'une grande ampleur, le plus important de désobéissance civile en Chine depuis l'arrivée au pouvoir du président Xi Jinping il y a dix ans.
* Les autorités chinoises ont annoncé ce mardi une accélération de la campagne de vaccination des personnes âgées contre le Covid-19, ainsi qu'une réduction à trois mois de la période séparant la première vaccination des rappels.
* "La Chine est le sujet dominant sur les marchés en ce moment (...) Des nouvelles positives pour l'économie chinoise sont des nouvelles positives pour l'économie mondiale", résume-t-on chez JP Morgan Asset Management.
* Côté indicateurs du jour,  la croissance de l'indice des prix à la consommation en Allemagne a atteint 10,0 % sur un an, perdant 0,4 point par rapport à octobre, a indiqué l'institut de statistique Destatis dans un communiqué. Sur un mois, les prix baissent de 0,5 %.
* L'indice de la confiance des consommateurs en zone euro est resté stable en novembre comparé au mois dernier.
* Aux Etats-Unis, l'indice de confiance des consommateurs, qui permet de prévoir les dépenses des consommateurs, baisse moins que prévu en novembre.
* Par ailleurs, l'indice S&P Case-Shiller, qui mesure l'évolution des prix de l'immobilier résidentiel dans les vingt principales agglomérations du pays, a augmenté de 10,4% en septembre. Le consensus tablait sur une hausse de 10,8% après +13,1% en août.
* " Le marché du minerai de fer s'affaiblit, passant d'un déficit au premier semestre à un excédent au second semestre, ce qui est illustré par la hausse des stocks et la baisse des prix ", explique UBS. Le spécialiste de la banque suisse s'attend à ce que cette tendance se prolonge et prévient que le risque de détérioration des prix est prépondérant. De 99 dollars la tonne aujourd'hui, il prévoit 85 dollars d'ici la fin de 2023, puis 80 dollars en 2024 et 75 dollars en 2025.
* La devise européenne s'effrite de 0,04% à 1,0341 dollar en fin d'après-midi. La statistique la plus importante de la séance, l'inflation en Allemagne en novembre, est ressortie en ligne avec les attentes. En données harmonisées (IPCH), qui permet la comparaison avec les autres pays européens, les prix à la consommation ont progressé de 11,3% en rythme annuel, contre un consensus de 11,3% après 11,6% en octobre, a indiqué Destatis.
* Après une forte augmentation du montant des dons déclarés au titre de l’impôt sur le revenu en 2020(+ 7,1%), 2021 reste à la hausse (+ 1,9%) malgré un contexte encore incertain et les tensions économiques et sociales, selon la 27ème édition annuelle de Recherches & Solidarités qui s’appuie sur des sources officielles pour suivre l’évolution de la générosité des Français. Cette augmentation est conforme à celle observée à partir du panel de 1,54 milliard d’euros de collecte issu de 149 associations et fondations.

La progression du nombre de foyers donateurs (+ 3,4% en 2020) aura, quant à elle, été éphémère. Le repli de 1,9% en 2021, rejoint les tendances observées depuis 2015.

La proportion des foyers imposables déclarant un don, à savoir la densité des donateurs, passe sous la barre des 20% tandis que le don moyen annuel présente une nouvelle hausse : de 570 euros à 591 euros.

Le don moyen annuel présente une nouvelle hausse: de 570 euros à 591 euros.

Les dons déductibles de l'IFI ont progressé en 2021, sensiblement comme en 2020 (13% pour 12%).

Le nombre ainsi que la densité des donateurs ont peu évolué : 31000 donateurs, représentant 19,2% des redevables, affichent un don moyen de 6000 euros.

D'après ces données officielles et l'estimation des dons qui ne sont pas déclarés et de ceux qui sont consentis de la main à la main, les particuliers auraient donné entre 5,3 et 5,5 milliards d'euros, en 2021.

* La chimie européenne a présenté un déficit commercial au premier semestre 2022 , pour la première fois depuis que des statistiques sont établies, affirment « Les Échos » sur la base des chiffres du Cefic, le Conseil européen de l’industrie chimique. Le quotidien économique précise que sur les six premiers mois de l'année, l'Europe a importé 5,6 milliards d'euros de produits de plus qu'elle n'en a exporté. En cause, la flambée des prix de l’énergie mais aussi la baisse des couts du transport, qui facilite les importations depuis la Chine et les États-Unis.

Si Solvay et Arkema affichent encore des résultats solides, ils le doivent notamment à leur répartition géographique équilibrée, au sein de laquelle les Etats-Unis montent en puissance. Les industriels allemands, qui souffrent nettement plus du fait de leur dépendance au gaz russe, sont " nos clients, nos fournisseurs " souligne Ilham Kadri, PDG de Solvay, dans un entretien, qui donne en exemple les mesures incitatives prises par l'exécutif américain pour encourager les investissements.

**SOCIETES**

* Sur le front des valeurs à Paris, TotalEnergies a caracolé en tête de l'indice parisien, soutenu par la hausse du cours du baril de pétrole.
* ALD (-1,86%à 10,82 euros), filiale de Société Générale, ferme la marche de l’indice SBF 120 après avoir lancé une augmentation de capital d'un montant d’environ 1,2 milliard d’euros afin de financer en partie le rachat de LeasePlan. Cette opération aboutira à la création d’un géant de la location de longue durée de véhicules. Les actions nouvelles seront émises au prix de 7,50 euros par action nouvelle, faisant ressortir une décote de 25% par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit d'ALD et de 31,8% par rapport au cours de clôture du 25 novembre 2022.

Chaque porteur d'actions ALD existantes se verra attribuer un droit préférentiel de souscription (DPS) par action et 5 DPS permettront la souscription à titre irréductible de 2 actions nouvelles.

La Commission européenne avait donné vendredi son feu vert au rachat de LeasePlan.

Cette opération, " dont le principe a été initialement présenté le 6 janvier 2022 lors de l'annonce par ALD du projet d'acquisition de LeasePlan, marque une étape majeure dans la création d'un acteur mondial majeur de la mobilité durable, bénéficiant d'expertises très complémentaires et de synergies ", a souligné Société Générale.

La banque, qui détient à ce jour 79,8% du capital social d'ALD, a l'intention de demeurer l'actionnaire majoritaire d'ALD sur le long terme et disposera d'une participation correspondant à environ 53% du capital du nouvel ensemble immédiatement après la réalisation de l'acquisition de LeasePlan. A cet égard, la banque participera à l'opération à hauteur d'un montant total d'environ 803 millions d'euros. Par ailleurs, Société Générale s'est engagée à garantir cette augmentation de capital et à ne pas céder ses titres pendant une période se terminant 40 mois après la réalisation de l'acquisition de LeasePlan.

Elle a confirmé que l'impact de cette acquisition sur son ratio de fonds propres durs (CET1) est attendu à environ 40 points de base à la date de réalisation de l'opération. La rentabilité de Société Générale (ROTE) devrait augmenter entre 70 et 80 points de base à horizon 2024.

* EDF a conclu un accord avec le Gouvernement britannique pour poursuivre le développement du projet de centrale nucléaire Sizewell C. Le gouvernement a annoncé un investissement de 679 millions de livres sterling dans ce projet, dont il deviendra actionnaire à hauteur de 50% aux côtés d'EDF. China General Nuclear Power Corporation (CGN) a de son coté décidé de se retirer du projet. EDF ne garderait au moment de la décision finale d'investissement qu'une participation minoritaire (maximum 20%). La déconsolidation du projet étant une condition sine qua non de sa décision finale d'investissement.

EDF et le gouvernement britannique vont travailler ensemble pour finaliser les étapes restantes, en particulier la capacité à réunir le financement nécessaire à la réalisation du projet. L'électricien est actuellement en cours de rachat par l'Etat.

Cette décision historique réitère la confiance que le Royaume-Uni accorde à la technologie EPR et au nucléaire dans sa politique énergétique. Cet investissement de 679 millions de livres sterling inclut l'acquisition des parts de CGN qui se retire du projet. CGN conserve toutefois sa participation dans le projet Hinkley Point C.

Elle contribuera à doter le Royaume-Uni de nouvelles capacités de production décarbonée et compétitive à long terme et jouera un rôle important pour sa transition énergétique.

Le projet Sizewell C, conçu comme la réplique du projet porté par EDF de construction de deux EPR sur le site de la centrale Hinkley Point C, fera intervenir de nombreuses entreprises de la filière nucléaire française comme EDF, Framatome ou GEAST et l'ensemble de leurs sous-traitants.

* HSBC a annoncé la cession de ses activités au Canada à la Banque Royale du Canada pour 13,5 milliards de dollars canadiens, soit 10,1 milliards de dollars américains. La banque britannique enregistrera dans ses comptes une plus-value avant impôts de 5,7 milliards de dollars américains. En Bourse, l’action HSBC gagne près de 5% à 511,65 pence, se classant parmi les plus fortes hausses de l’indice FTSE 100.

Conséquence de cette cession sur les actifs pondérés des risques et de la plus-value générée, le ratio de fonds propres durs (CET1) d'HSBC sera amélioré d'environ 130 points de base.

HSBC comptait 130 agences et 780 000 clients particuliers et entreprises.

* A l’occasion de la présentation de ses objectifs pour 2025 lors d’un séminaire d'investisseurs Nestlé (-1,78% à 111,48 francs suisses) a rehaussé son objectif de croissance 2022. Une telle annonce était cependant anticipée par le marché. D’ici 2025, la firme suisse vise une croissance interne d’environ 5% par an et une marge opérationnelle courante sous-jacente de 17,5% à 18,5% à cet horizon. La société d’agroalimentaire prévoit également une croissance annuelle de son bénéfice par action compris entre 6% et 10% en monnaie constante sur la période 2022-2025.

Nestlé prévoit aussi d'atteindre un free cash flow représentant 12% des ventes et un ROIC (rentabilité des capitaux investis) de 15% d'ici 2025.

Pour 2022, elle prévoit une croissance organique de ses ventes entre 8 et 8,5 % contre environ 8% auparavant. Le consensus s'élève déjà à 8,5%. Sa marge d'exploitation commerciale sous-jacente est toujours attendue autour de 17%.

Suite à la révision des objectifs de la multinationale suisse, UBS reste à l'Achat avec un objectif de cours de 118 francs suisses. L'analyste continue de penser que Nestlé offre un caractère plus défensif et une meilleure diversification soutenus par la transformation significative du portefeuille. Ainsi, près de 60% des ventes au cours des 9 premiers mois de 2022 proviennent des segments à croissance plus rapide des produits pour animaux de compagnie, du café, de la nutrition et des sciences de la santé, et des produits à base de plantes.

* Airbus et Croatia Airlines entretiennent un partenariat de longue date depuis 25 ans, La compagnie nationale croate basée à Zagreb, a signé une commande ferme de six A220-300 et prévoit de louer neuf A220 supplémentaires. Les A220 remplaceront les avions de la génération précédente de la flotte de l'entreprise, réduisant les coûts d'exploitation. Ils amélioreront l'efficacité environnementale et la compétitivité tout en offrant aux passagers un confort inégalé sur l'ensemble de sa flotte.

"Nous sommes ravis d'ajouter Croatia Airlines en tant que nouveau client A220. L'A220 est parfaitement adapté aux besoins de l'aviation croate, offrant une flexibilité et une efficacité opérationnelles permettant à sa compagnie aérienne de poursuivre son ambition de connectivité régionale et internationale sans compromettre aucun aspect, qu'il s'agisse du confort des passagers ou de l'économie du coût du voyage et du siège ", a déclaré Christian Scherer, Directeur commercial et responsable international d'Airbus.

**ANALYSE**

Parce que l'été 2022 est le deuxième été le plus chaud jamais enregistré en France, après celui de2003, la conscience collective des risques climatiques s'est exacerbée.

Tout naturellement, la parole responsable des dirigeants d'entreprises sur ces questions n'a jamais été aussi relayée. L'effet des réseaux sociaux sans doute, avec une tendance plus marquée sur LinkedIn, nouveau porte-voix des présidents et directeurs généraux, lesquels ont intensifié leurs déclarations et commentaires sur les sujets environnementaux de 47 % entre 2021 et 2022 (source LinkedIn).

Deux ans de Covid-19 ont aussi rendu plus impérieuses ces interventions répétées, comme un effet phatique qui rompt la distance contrainte des dirigeants, et qui fédère également leurs publics internes et externes autour de sujets désormais perçus comme vitaux.

Une étude menée par Madame Langage, un cabinet expert en langage, de février à juin 2022, a analysé des centaines de prises de parole de dirigeants d'entreprises mais aussi de licornes, ces dernières générations de champions économiques, et a confirmé cette tendance à l'essai d'une « parole responsable ».

Que manque-t-il pour convaincre, mobiliser et apparaître comme les moteurs sincères d'une nécessaire révolution environnementale ? L'émotion !

De plus, qu'il soit « visionnaire-expert », « combattant », « tacticien », « inspiré » ou « pédagogue », l'étude le constate, les dirigeants laissent de côté bien des sujets de société majeurs qui devraient pourtant être ceux des soi-disant « entreprises à mission ».

Face à une débauche de prises de parole, on entend un langage standardisé qui appauvrit la pensée et ne fait pas face à des sujets d'engagement et de responsabilité.

Une novlangue managériale envahit toujours le discours « responsable » des dirigeants, héritiers inconscients du « prêt-à-parler » de consultants qui chuchotent les sophismes de la nouvelle « bien-pensance ».

Néologismes et anglicismes en vogue étouffent le langage du dirigeant, et le lexique du développement durable est répétitif avec une ronde de mots banals qui tournent en boucle. On pense à « territoire, solidarités, diversités, énergies décarbonées, finance verte, changement climatique, parties prenantes ».

C'est parce que ces sujets sont déterminants que les dirigeants cherchent à en parler. Mais y réussissent-ils quand sophismes et jargons dupliqués à l'envi érodent leurs intentions souvent sincères ?

Faire autorité, c'est être auteur, mais cela exigerait un maniement construit, subtil et ciselé de la langue. Dans l'immédiat, on entend encore une langue vidée de son sens, laquelle ne peut créditer les auteurs de la moindre sincérité. Déconnectés de leurs publics, les patrons sont toujours soupçonnés de servir les « bas de bilan » de leurs entreprises aux dépens du long terme.

Pourtant, dans la forme, le contenu de leurs propos a progressé. Il est souvent pédagogique, empreint de solutions, de propositions pragmatiques. Que leur manque-t-il alors pour convaincre, mobiliser et apparaître comme les moteurs sincères d'une nécessaire révolution environnementale ?

L'émotion ! Parce que l'émotion est le champ d'expression sensible et universel qui « parle à chacun ». Développer sa capacité à exprimer ses émotions, c'est entendre et répondre aux besoins sensibles de son auditoire.

Quels désirs, peurs ou espoirs nourrissent les projets et les décisions que les dirigeants nous promettent ? Pas grand-chose. Car il n'y a d'engagements partagés que s'ils fédèrent autour d'émotions partagées.

Et une « parole de vérité » ne souffre pas une émotion feinte (une candidate à l'élection présidentielle en a chèrement payé le prix). Elle a surtout besoin d'un ressenti conté sans complexe, signe d'une intégrité et d'une capacité à comprendre ce qui convoque ces mêmes émotions dans le public.

Partager ses émotions, c'est établir un contrat de confiance en partageant les moteurs intimes qui garantissent l'intégrité de nos engagements. Oui, il faut des preuves, et l'on commence à en entendre beaucoup de la part des dirigeants. Mais à quoi bon si les exemples cités ne sont pas éprouvés ?

**L’AGENDA DU 30 novembre 2022**

**8h00 en Allemagne**  
Indice des prix à l'importation en octobre  
  
**8h45 en France**  
PIB détaillé au troisième trimestre  
Consommation des ménages en biens en octobre  
Inflation en novembre  
Indice des prix à la production en novembre  
  
**9h55 en Allemagne**  
Taux de chômage en novembre

**11h00 en zone euro**  
Inflation en novembre  
  
**14h15 aux Etats-Unis**  
Enquête ADP sur l'emploi privé en novembre  
  
**14h30 aux Etats-Unis**  
Deuxième estimation du PIB du troisième trimestre  
Balance commercial en octobre  
  
**15h45 aux Etats-Unis**  
Indice des directeurs d'achat de la région de Chicago pour novembre  
  
**16h00 aux Etats-Unis**  
Promesses de ventes immobilières en octobre  
Rapport Jolts sur les nouvelles offres d'emplois en octobre

**16h30 aux Etats-Unis**  
Evolution hebdomadaire des stocks de produits pétroliers